

## L'ENREGISTREMENT DES ETRANGERS

Toronto, Ont., 5. — Tous les Autrichiens et Allemands devront s'enregistrer avant le 15 février, ou ils seront arrêtés et internés comme prisonniers de guerre. Des avis à cet effet sont affichés partout dans Toronto et jusqu'à un parcours de 20 milles dans la banlieue. Aucune excuse ne sera acceptée.